

Charte

Quelques règles concernant les séances de soins sophro-énergétique, hypno-énergétiques et énergétiques :

- Je ne remplace en aucun cas votre médecin ou toute autre personne du corps médical et ne peut vous demander d'interrompre votre traitement médical ni faire de prescription. J'apporte à la médecine traditionnelle une aide complémentaire.
- Consulter un magnétiseur/énergéticien ne vous dispense pas de consulter votre médecin généraliste ou toute personne du corps médical.
- Je ne fais pas de diagnostic médical.
- La sophrologie, l'Hypnose et le Magnétisme ne remplacent pas, ni ne se substituent pas à un traitement médical, elles en sont cependant de merveilleux compléments.
- Je respecte le secret professionnel et j'observe la plus grande discrétion en toutes circonstances. Tout ce qui est dit durant une séance reste confidentiel.
- Je pratique des soins uniquement avec l'accord de la personne et en présence d'un parent ou tuteur légal pour les mineurs.
- Je ne fais pas de promesse de guérison.
- Je m'engage à traiter toute personne, avec Amour, Confiance, Respect et Bienveillance.
- Je me fais le devoir d'apaiser, de soulager ou d'atténuer, la souffrance de ceux qui viennent me voir.
- Je donne des outils adaptés à chaque personne afin d'optimiser le bien-être et de développer une autonomie dans l'auto-guérison.
- Je travaille dans le respect, l'intégrité et le non-jugement de la personne, chaque personne est son propre libre arbitre.
- Je m'engage à me former pour mes soins en continu.
- L'aspect financier est clair, raisonnable, sans ambiguïté.
- Je m'engage à fournir une quittance sur simple demande, pour tout éventuel remboursement de mutuelle.